



RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

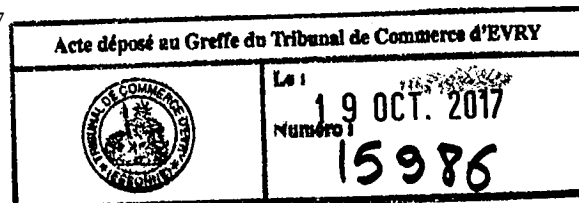
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03953

Numéro SIREN : 808 137 541

Nom ou dénomination : A.M.H

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2017 sous le numéro de dépôt 15986



A.M.H.

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 8, rue Anatole France, 91860 EPINAY SOUS SENART
RCS EVRY 808 137 541

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2017**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de 21 587,95 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :21 587,95 euros

Auquel s'ajoute le « Report à nouveau » antérieur :3 760,56 euros

Formant un bénéfice distribuable de :25 348,51 euros

Dotation à la « Réserve légale » : 0,00 euros

A titre de dividende global à l'associé unique :10 000,00 euros

Soit 100,00 euros par action

Le solde :15 348,51 euros

En totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élève ainsi à 15 348,51 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 15 juillet 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 10 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a été rappelé que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables

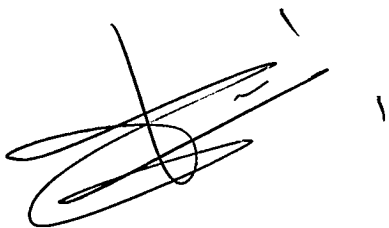
soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

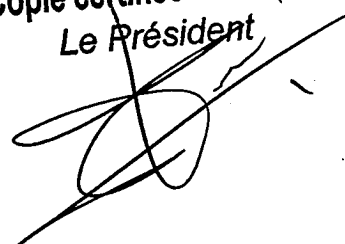
Monsieur Mehdi HAJJI

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the printed name.

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/12/2016	Net au 31/12/2015
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	4 500,00	2 270,83	2 229,17	3 729,17
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 500,00	2 270,83	2 229,17	3 729,17
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Clients et comptes rattachés	30 680,20		30 680,20	689,41
Créances diverses	2 596,60		2 596,60	1 505,00
Disponibilités	2 367,04		2 367,04	2 261,36
TOTAL ACTIF CIRCULANT	35 643,84		35 643,84	4 455,77
TOTAL ACTIF	40 143,84	2 270,83	37 873,01	8 184,94

Copie certifiée conforme
Le Président



BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2016	Net au 31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	1 000,00	1 000,00
Réserve légale	100,00	
Report à nouveau	3 760,56	
<i>Résultat de l'exercice</i>	21 587,95	3 860,56
TOTAL CAPITAUX PROPRES	26 448,51	4 860,56
DETTES		
Emprunts et dettes financières divers	805,69	48,63
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 078,23	1 967,94
Dettes fiscales et sociales	8 740,58	1 307,81
Autres dettes	800,00	
TOTAL DETTES (1)	11 424,50	3 324,38
TOTAL PASSIF	37 873,01	8 184,94
(1) Dont dettes à plus d'un an		3 324,38
(1) Dont dettes à moins d'un an	11 424,50	

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2016 au 31/12/2016 (12 mois)	Du 30/11/2014 au 31/12/2015 (14 mois)	Variation	
			Montant	%
Produits d'exploitation				
Production vendue : services	63 113,00	24 378,64	38 734,36	158,89
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	63 113,00	24 378,64	38 734,36	158,89
Autres produits d'exploitation				
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge	50,80		50,80	
Autres produits	2,55	0,43	2,12	493,02
Total des produits d'exploitation	63 166,35	24 379,07	38 787,28	159,10
Charges d'exploitation				
Achats de matières premières et autres approv.	4 523,74	3 692,70	831,04	22,50
Autres achats et charges externes	20 123,46	14 489,80	5 633,66	38,88
Impôts, taxes et versements assimilés	614,54	842,42	-227,88	-27,05
Salaires et traitements	6 940,04		6 940,04	
Charges sociales	3 085,11		3 085,11	
Dotations aux amortissements s/ immobilisation	1 500,00	770,83	729,17	94,60
Autres charges	1,01	0,76	0,25	32,89
Total des charges d'exploitation	36 787,90	19 796,51	16 991,39	85,83
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	26 378,45	4 582,56	21 795,89	475,63
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	26 378,45	4 582,56	21 795,89	475,63
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestio	903,50	35,00	868,50	
Total des charges exceptionnelles	903,50	35,00	868,50	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-903,50	-35,00	-868,50	
Impôts sur les bénéfices	3 887,00	687,00	3 200,00	465,79
TOTAL DES PRODUITS	63 166,35	24 379,07	38 787,28	159,10
TOTAL DES CHARGES	41 578,40	20 518,51	21 059,89	102,64
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	21 587,95	3 860,56	17 727,39	459,19

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont le total est de 37.873,01 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 63.166,35 Euros et dégageant un bénéfice de 21.587,95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

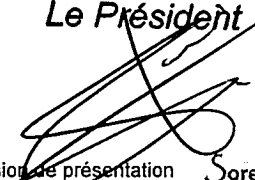
Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014.

Copie certifiée conforme
Le Président



ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Matériel de transport	4 500,00				4 500,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 500,00				4 500,00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	4 500,00				4 500,00

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel de transport	770,83	1 500,00		2 270,83
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	770,83	1 500,00		2 270,83
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	770,83	1 500,00		2 270,83

ANNEXE

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ÉTAT DES CRÉANCES			
Actif circulant			
Autres créances clients	30 680,20	30 680,20	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	2 569,00	2 569,00	
Débiteurs divers	27,60	27,60	
TOTAL DES CRÉANCES	33 276,80	33 276,80	

	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 078,23	1 078,23		
Personnel et comptes rattachés	1 001,38	1 001,38		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	4 244,00	4 244,00		
Etat - Impôts sur les bénéfices	3 424,00	3 424,00		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	18,20	18,20		
Etat - Autres impôts, taxes et assimilés	53,00	53,00		
Groupe et associés	805,69	805,69		
Autres dettes	800,00	800,00		
TOTAL DES DETTES	11 424,50	11 424,50		

■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	120,00
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	120,00

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	720,00
Dettes fiscales et sociales	53,00
TOTAL DES CHARGES À PAYER	773,00